



Québec, le 29 février 2012

APPUI À MONSIEUR RÉJEAN BEAUDET

Le Syndicat des employés de la rédaction du Journal de Québec, la section locale 1450 du SCFP, veut démontrer son appui au président des employés de TVA, monsieur Réjean Beaudet.

Nous trouvons abusive et exagérée la décision de Quebecor de suspendre pour trois mois celui qui n'a fait que défendre les droits de la journaliste Mélissa François. Nous estimons que monsieur Beaudet a fait son devoir de représentation syndicale et qu'aucune conséquence n'aurait dû en découler.

Nous sommes heureux de la décision du Conseil canadien des relations industrielles, le CCRI, de rétablir Réjean Beaudet dans ses fonctions de président du syndicat de TVA et espérons que la liberté syndicale sera mieux respectée dorénavant.

Le comité exécutif des employés de la rédaction du Journal de Québec

Section locale 1450 du SCFP